



**CHILDREN
FIRST**
CANADA

**LES ENFANTS
D'ABORD**
CANADA

**Mémoire présenté au Comité permanent de la
condition féminine**

**La santé mentale des jeunes femmes et
des filles**

**Présenté par :
Les enfants d'abord Canada
Octobre 2022**



**CHILDREN
FIRST
CANADA**

**LES ENFANTS
D'ABORD
CANADA**

« Il ne peut y avoir plus vive révélation de l'âme d'une société que la manière dont elle traite ses enfants. »

- Nelson Mandela

Contexte

Les enfants et les jeunes s'épanouissent dans des environnements qui sont sécuritaires, réconfortants, fiables et structurés. Ce n'est toutefois pas le cas pour bien des enfants au Canada. Le tiers des enfants n'ont pas droit à une enfance saine et sûre¹.

Même si la pandémie a mis à l'avant-plan bon nombre de défis avec lesquels doivent composer les enfants, une crise s'annonçait depuis plus d'une décennie. Alors qu'il a déjà occupé le 10^e rang parmi les pays les plus riches, le Canada a fortement chuté et se trouve maintenant à la 30^e place².

Le dernier rapport de recherche *Élever le Canada* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT] des Enfants d'abord Canada, qui insiste sur les 10 principales menaces pour l'enfance, donne à penser que le Canada a atteint un point de non-retour. La vie des enfants et des jeunes – et l'avenir de notre pays – est en danger³.

Les filles et les jeunes femmes, en particulier celles faisant partie des populations en quête d'équité, sont souvent représentées de façon disproportionnée dans la liste des 10 principales menaces pour l'enfance. Les filles membres des Premières Nations, métisses et inuites, les filles noires et les autres filles racisées, les filles handicapées et les jeunes 2ELGBTQIA+ ont des identités intersectionnelles et vivent de graves iniquités relativement à la protection de leur droit à une santé mentale saine et au respect de tous leurs autres droits.

Les filles luttent pour leur survie, aussi bien oublier leur épanouissement.

D'un océan à l'autre, de nombreux enfants ne se rendent pas à leur 18^e anniversaire. Le suicide est encore et toujours l'une des principales causes de décès chez les enfants et les jeunes de 10 à 18 ans; parmi les autres causes principales de décès d'enfants, mentionnons les blessures évitables et les homicides. Certaines des formes les plus courantes de troubles de santé mentale chez les filles au Canada englobent ce qui suit : le suicide, la dépression, l'anxiété, les troubles alimentaires, les troubles liés à la consommation de substances et l'automutilation.

Alors que les rapports *Élever le Canada* mettent en lumière les problèmes de santé mentale qui représentent l'une des dix principales menaces pour l'enfance, il est important de noter que bon nombre des autres menaces inscrites à cette liste – comme la pauvreté, les abus sur des mineurs, le racisme et la discrimination systémiques, l'intimidation et les changements climatiques – ont une incidence directe sur la santé mentale des filles et des jeunes femmes. Les expériences négatives de l'enfance (ENE) peuvent générer un stress toxique qui peut modifier le cours du développement du cerveau et avoir une incidence sur la façon dont le corps réagit au stress; elles sont rattachées à des problèmes de santé chroniques et ont des répercussions sur la santé à long terme.



**CHILDREN
FIRST
CANADA**

**LES ENFANTS
D'ABORD
CANADA**

Bien que le suicide soit la deuxième cause de décès en importance chez les jeunes de 15 à 24 ans, il s'agit de la principale cause de décès dans les communautés inuites, métisses et des Premières Nations. Dans le nord du Canada, les Inuits âgés de 5 à 25 ans sont plus susceptibles de mourir par suicide que les personnes d'autres origines ethniques, ce qui correspond au taux de suicide le plus élevé au pays. Les taux de suicide sont également élevés parmi d'autres groupes en quête d'équité, comme les jeunes transgenres et les jeunes de genre non conforme.

Dans tout le Canada, 52 % des jeunes de 12 à 18 ans ont vécu une dépression, tandis que 39 % ont eu des problèmes d'anxiété. Fait intéressant, les filles ont dû composer davantage avec la dépression, l'anxiété et le TSPT que les garçons.

La toxicomanie est un autre sujet de préoccupation. Dans le cadre d'une étude menée récemment, des participants âgés de 16 à 25 ans ont révélé que leur consommation d'alcool avait augmenté de plus de 19 % depuis le début de la pandémie et que leur consommation de cannabis avait augmenté de 47 %. Une étude se penchant sur la toxicomanie chez les jeunes de 12 à 24 ans a révélé que 10,8 % des femmes s'adonnaient au calage d'alcool tandis que cette tendance était présente chez 35,3 % des hommes.

On a observé une hausse marquée des troubles alimentaires au Canada pendant la pandémie. Au début de la pandémie, en Ontario, cinq hôpitaux pour enfants ont signalé que leur taux d'admission était 233 % supérieur à leur capacité en raison des troubles alimentaires. Une autre étude a suggéré que la COVID-19 avait entraîné, en Ontario, une hausse des taux d'hospitalisation pour des troubles alimentaires de 37 % chez les jeunes de 3 à 17 ans.

Malgré la demande accrue pour des services en santé mentale, on constate un manque de ressources à grande échelle pour venir en aide aux enfants et aux jeunes. Les longs délais d'attente avant d'obtenir du soutien en santé mentale peuvent entraîner une hausse du nombre de visites dans les services d'urgence puisque les jeunes ne reçoivent pas les interventions médicales appropriées dont ils ont besoin. Cette situation posait un défi avant la pandémie et continue d'être problématique. En Ontario, il faut parfois attendre jusqu'à 2,5 ans pour obtenir des services spécialisés, 92 jours en moyenne pour des services de traitement intensif et 67 jours en moyenne pour du counseling ou une thérapie. Cela dépasse largement les délais d'attente qui sont acceptables d'un point de vue clinique.

Ces statistiques dévastatrices sont trop alarmantes pour que l'on puisse les ignorer.

Dans les décisions relatives aux politiques publiques et les affectations budgétaires, on considère rarement comme étant prioritaires les citoyens les plus jeunes du Canada. Cette façon de faire est évidente dans tous les ordres de gouvernement.

Il existe d'innombrables preuves démontrant que le fait d'investir dans les jeunes peut entraîner un excellent rendement économique, ce qui profite ensuite à l'ensemble des Canadiens.

Lorsque les enfants s'épanouissent, le Canada s'épanouit.

En juin 2022, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (CDE) a exprimé de vives inquiétudes concernant la situation de l'enfance au Canada et a transmis des



**CHILDREN
FIRST
CANADA**

**LES ENFANTS
D'ABORD
CANADA**

recommandations nécessitant des mesures urgentes. **Il a fait part publiquement de graves inquiétudes qu'il avait au sujet du mieux-être des enfants vivant au Canada, en particulier des enfants autochtones.** Cet examen réalisé récemment faisait suite à un rapport accablant produit il y a une décennie. Le Comité a fait remarquer que plusieurs des recommandations qui se trouvaient dans ce rapport sont restées sans réponse. Il est possible de consulter le rapport [ici](#).

Bon nombre des recommandations du CDE sont reprises dans le présent mémoire.

Les enfants d'abord Canada exhorte le Comité FEWO à tenir compte du besoin en matière de *prévention* et d'*intervention* pour la santé mentale des filles dès leur tout jeune âge. Nous demandons également au Comité d'envisager une *approche holistique* relativement à la santé mentale des filles qui tient compte des déterminants sociaux de la santé et qui cherche à prévenir et à traiter les expériences négatives de l'enfance.

La moitié des cas de maladie mentale commencent avant l'âge de 14 ans, et les trois quarts, avant 24 ans.

Nous vous demandons donc de travailler avec empressement. Chaque jour, chaque heure et chaque minute comptent dans la vie d'un enfant.

Par ailleurs, nous insistons sur l'importance que vous travailliez avec des filles et des jeunes femmes pour bien cerner le problème et trouver des solutions. Elles ont le droit de se faire entendre.

Merci, membres honorables du Comité, de votre engagement à l'égard de la santé mentale des filles. Nous demeurons confiants que des gestes plus concrets seront posés dans un avenir très proche.

TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE

Mégane Jacques, présidente du Conseil consultatif des jeunes des Enfants d'abord Canada et membre du Parlement des jeunes canadien(ne)s

La société envoie des messages contradictoires aux femmes : elles doivent avoir l'air jolie, mais pas trop non plus; elles devraient exprimer leurs sentiments, mais sans démontrer une trop grande transparence; on leur dit qu'elles doivent s'efforcer d'être autonomes et fortes, mais on leur rappelle en même temps qu'elles sont faibles et inférieures aux hommes. Les femmes en viennent à intérioriser leurs émotions et finissent par développer des sentiments négatifs envers elles-mêmes. Je peux vous assurer que tous les stigmates négatifs entourant la santé mentale des filles – comme le fait d'être juste des adolescentes qui agissent sous les hormones ou qui ont des réactions excessives ou sont trop émotives – entraînent de graves préjudices. En réalité, les femmes et les filles sont de 1,5 à 2 fois plus susceptibles de faire une tentative de suicide que les hommes et les garçons.

Ces femmes et ces filles qui se démènent présentement, elles ne sont pas faibles. Par contre, elles ont besoin de notre soutien pour revenir sur la bonne voie. Voilà ce dont j'aurais eu besoin quand on me disait que j'étais trop sensible ou plus exactement anxieuse ou que



**CHILDREN
FIRST**
CANADA

**LES ENFANTS
D'ABORD**
CANADA

J'étais trop intelligente pour faire une dépression après que j'ai tenté de mettre fin à mes jours à 15 ans, à 16 ans et à 17 ans. Je ne demandais pas un gros changement à cette époque... J'aurais seulement eu besoin d'une personne qui aurait cru en moi et qui aurait travaillé avec moi pour m'aider à me sentir mieux.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est pour vous demander d'agir, mais aussi pour vous montrer que je fais partie de la solution. En tant que défenseure de la cause de la santé mentale, j'encourage les changements dans ma communauté et partout au pays. Je demande au Comité d'envisager de reconnaître que les filles sont des expertes en la matière lorsqu'il est question de leur propre vie et de respecter notre droit de prendre part aux décisions qui nous concernent. Le Parlement des jeunes canadien(ne)s (PJC) a été créé exactement dans ce but, soit pour que les filles et les garçons, même ceux qui sont très jeunes, puissent travailler de concert avec le gouvernement afin de trouver des solutions et de protéger nos droits.

Recommandations

Recommandation 1 : Faire un plan d'investissement dans le but de changer la vie des enfants pour le mieux

a) Créer un poste de protecteur ou de commissaire indépendant pour l'enfance et la jeunesse chargé de protéger les droits des enfants

La nomination **d'un protecteur ou d'un commissaire fédéral indépendant pour l'enfance et la jeunesse** est une approche impartiale fondée sur des données probantes qui cherche à améliorer le mieux-être des enfants, y compris leur santé et leur sécurité, et à se pencher sur des enjeux précis, comme la pauvreté et les abus chez les enfants.

Un poste de protecteur ou de commissaire pour l'enfance a été créé dans plus de 60 pays, dont la Suède, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

Pendant la pandémie, les commissaires pour l'enfance ont joué un rôle essentiel dans l'examen des répercussions des confinements sur les enfants. Au Canada, le soutien accordé aux enfants a fait l'objet d'une approche fragmentée; **il n'y a pas de ministre qui doit assumer à lui seul la responsabilité ultime du mieux-être des enfants.**

La responsabilité fédérale relative aux enfants appartient à plusieurs ministères, dont :

- Emploi et Développement social Canada;
- Femmes et Égalité des genres Canada;
- Patrimoine canadien;
- Services aux Autochtones Canada;
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada;
- Justice Canada;
- Agence de la santé publique du Canada;
- Sécurité publique Canada.

Cette liste n'est aucunement exhaustive.



**CHILDREN
FIRST
CANADA**

**LES ENFANTS
D'ABORD
CANADA**

En ayant le mandat de promouvoir les lois et les politiques ayant une incidence sur les enfants et les jeunes, de faire enquête dans ce domaine et de donner des conseils sur ces mêmes lois et politiques, un commissaire fédéral produirait de meilleurs résultats pour l'ensemble des jeunes Canadiens.

À l'étape de la création du bureau, il est primordial de travailler de nation à nation, en respectant et en intégrant les droits d'autonomie gouvernementale des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

a) Créer et mettre en œuvre un plan d'action national pour améliorer la vie des enfants au Canada

Les enfants d'abord Canada presse le gouvernement d'élaborer une **stratégie ou un plan d'action national**. Les plans d'action pour les enfants, comme la Stratégie nationale pour la santé mentale et le mieux-être des enfants de l'Australie⁴, peuvent contribuer à ce que les points de vue et les besoins des enfants soient pris en compte dans les programmes gouvernementaux et peuvent améliorer le bien-être global des enfants.

Le dernier plan d'action national du Canada, *Un Canada digne des enfants*, a été publié en 2004 pour faire suite à la Session extraordinaire consacrée aux enfants de l'Assemblée générale des Nations Unies et aux objectifs mondiaux énoncés dans *Un monde digne des enfants*. Malheureusement, les gouvernements subséquents ont par la suite abandonné le plan d'action du Canada. L'absence d'un cadre stratégique national pour orienter les efforts du Canada au cours des 16 dernières années a eu un impact indéniable sur la descente subséquente du Canada de la 10^e à la 30^e place parmi les pays de l'OCDE.

Une *stratégie* ou un *plan d'action national pour les enfants* élaboré en collaboration avec les provinces et les territoires, des organisations de la société civile, ainsi que des enfants et des jeunes devrait indiquer les priorités, les cibles et les échéances en définissant clairement les responsabilités des divers ordres de gouvernement. Un tel outil doit être soutenu au moyen d'un investissement de ressources fédérales.

Les axes d'intervention prioritaires à examiner ont été définis dans le dernier rapport *Élever le Canada* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Recommandation 2 : Appuyer la prise de décisions sur les enfants et les jeunes au Canada se fondant sur des données probantes en améliorant l'accès aux données en temps opportun

- a) **Élaborer une stratégie de données intégrée qui comprendrait la collecte de données désagrégées sur la santé et le mieux-être des enfants, grâce à l'appui de travaux d'analyse, de recherche et de réflexion**
- b) **Renouveler l'enquête nationale sur le secteur qui sert les enfants et les jeunes dans le but de cibler et de recenser tous les principaux décideurs et fournisseurs de services dont le travail consiste à améliorer la vie des enfants au Canada**

Améliorer les données qui sont nécessaires pour prendre des décisions éclairées et fondées sur des éléments probants sur les enfants et les jeunes au Canada. **Le Canada est le seul**



**CHILDREN
FIRST
CANADA**

**LES ENFANTS
D'ABORD
CANADA**

pays de l'OCDE qui ne recueille pas, sur une base annuelle, des données sur la santé et le mieux-être de ses enfants.

Bien que le rapport *Élever le Canada* des Enfants d'abord Canada fasse ressortir une portion importante de l'imposant volume de données probantes produites au Canada sur les enfants et les jeunes, il faut encore investir dans la recherche portant sur le mieux-être et la santé des enfants. Par exemple, le Canada ne dispose pas d'études longitudinales nationales (ni de données connexes) sur les enfants et les jeunes qui pourraient servir de fondement pour examiner l'évolution de la santé mentale et physique et du mieux-être des enfants et des jeunes Canadiens au fil du temps.

Il faudrait désagréger les données selon l'âge, le sexe, l'emplacement géographique, l'ethnicité et la situation socio-économique. Cela faciliterait l'analyse de la situation de l'ensemble des enfants, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables, ainsi que l'application de l'optique de l'ACS+ pour ce qui est des enfants.

Recommandation 3 : Investir dans le potentiel des enfants et des jeunes en leur permettant de devenir des citoyens engagés et actifs

- a) **Appuyer la création d'un Programme de leadership scolaire à l'échelle nationale qui fait connaître les droits et les responsabilités des enfants et qui renforce leur confiance et leur capacité en tant que leaders d'aujourd'hui et de demain**

Ce programme devrait être créé dans le but de sensibiliser et de mobiliser une génération de jeunes leaders et de provoquer, par le fait même, des changements utiles dans leur vie et dans celle de leurs pairs. Ce projet permettrait de renforcer la résilience d'enfants et de jeunes de groupes diversifiés et sous-représentés au Canada grâce au déploiement à plus grande échelle d'un programme national de leadership scolaire de la maternelle à la fin du secondaire.

« *Building on our success* » : En 2020, Les enfants d'abord Canada a élaboré un programme pilote et une boîte à outils pour les écoles. Le programme a été conçu par des enseignants pendant la pandémie pour faciliter l'apprentissage et le perfectionnement des compétences chez les élèves et pour outiller ces derniers en leur inculquant des connaissances afin qu'ils deviennent des agents de changement face à quelques-uns des problèmes majeurs auxquels est confrontée leur génération. Au moyen de la boîte à outils, les élèves ont acquis des connaissances sur le processus parlementaire et sur la façon de participer au système démocratique, de se faire entendre et d'apporter des changements concrets et durables à l'échelon local et national. Grâce à une aide financière additionnelle, il serait possible de déployer ce programme à plus grande échelle en élargissant son contenu, sa portée et son incidence partout au pays.

- b) **Continuer de soutenir le Parlement des jeunes canadien(ne)s qui sert de tribune aux enfants et aux jeunes afin qu'ils puissent se renseigner sur leurs droits, renforcer leur sentiment d'appartenance à l'égard du Canada et s'assurer que le point de vue et les besoins des enfants se retrouvent au programme du gouvernement**

Le PJC en est à sa troisième année d'activités. Nous encourageons le gouvernement à continuer de soutenir cette précieuse initiative. Le programme PJC sensibilise les jeunes au



**CHILDREN
FIRST
CANADA**

**LES ENFANTS
D'ABORD
CANADA**

système politique et démocratique du Canada, leur apprend à se défendre, leur offre des occasions de donner leur point de vue sur des sujets et des enjeux qui sont importants pour eux et renforce leur sentiment d'appartenance à l'égard du Canada. Le programme PJC leur permet d'acquérir des compétences essentielles qui apporteront des changements utiles et ouvriront la voie vers des possibilités d'emploi dans l'avenir. Le travail accompli chaque année par le PJC mène à la rédaction de projets de loi qui font l'objet de débats à l'échelle nationale et au dépôt d'un rapport assorti de recommandations pour les décideurs fédéraux.

Le programme s'est avéré un outil particulièrement efficace dans le cas des filles qui ont pris confiance en elles et ont appris à se défendre, et leur a ouvert la voie vers le succès grâce à des possibilités de mentorat et d'emploi.

Le programme a été rendu possible notamment grâce au financement partiel versé par Patrimoine canadien sur une base annuelle; un investissement de la part du gouvernement du Canada pour faciliter **l'élargissement de ce programme sur une base pluriannuelle** permettrait au programme de devenir viable et d'avoir une plus grande incidence sur la vie des enfants partout au Canada.

c) Créer un Fonds d'investissement catalyseur pour les enfants et les jeunes dans le but de financer des programmes novateurs fondés sur des données probantes qui amélioreront sensiblement la vie des enfants

Les enfants d'abord recommande que le gouvernement du Canada mette en place un Fonds d'investissement catalyseur pour les enfants dont les sommes seront distribuées au cours des quatre prochaines années. Ce fonds a pour but de catalyser les efforts afin de faire face aux menaces immédiates et urgentes pour le mieux-être des enfants et d'entraîner des changements systémiques.

Le Fonds d'investissement catalyseur qui est proposé devrait être mis à la disposition d'organismes nationaux et locaux crédibles qui sont au service des enfants et des jeunes. Par ailleurs, le Canada doit s'assurer que les enfants métis, inuits et des Premières Nations reçoivent un financement et des services équitables.

Il est possible d'obtenir une analyse plus approfondie en cliquant [ici](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Mot de la fin

Lorsque les enfants s'épanouissent, le Canada s'épanouit. Notre avenir collectif dépend des décisions que nous prenons aujourd'hui. Investir dans l'enfance maintenant n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi un investissement dans notre avenir, un investissement qui générera d'énormes retombées sociales et économiques pendant de nombreuses années.



**CHILDREN
FIRST**
CANADA

**LES ENFANTS
D'ABORD**
CANADA

À PROPOS DES ENFANTS D'ABORD CANADA

Les enfants d'abord Canada est un organisme sans but lucratif national qui représente de façon forte, efficace et indépendante les huit millions d'enfants du Canada. Les enfants d'abord Canada exploite la force de nombreux organismes et individus déterminés à améliorer la vie des enfants au Canada, notamment les organismes de bienfaisance et les hôpitaux pour enfants, les centres de recherche, le gouvernement, les entreprises, les dirigeants communautaires et les enfants eux-mêmes. Prière de visiter childrenfirstcanada.org/fr/ pour obtenir de plus amples renseignements.

1 Les enfants d'abord Canada, *Raising Canada 2022 – Top 10 Threats to Childhood in Canada*.

Document consulté en 2022. https://childrenfirstcanada.org/wp-content/uploads/2022/09/RC2022_CFC_RC-Report_09-02.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

2 *Ibid.*; Timar, E., Gromada, A., Rees, G., Carraro, A., *Lieux et espaces : Environnements et bien-être des enfants*. Document consulté en 2022. https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/RC17-FR_r%C3%A9sum%C3%A9-analytique-lieux-et-espaces-environnements-et-bien-%C3%AAtre-des-enfants.pdf

3 Les enfants d'abord Canada, *Raising Canada 2022 – Top 10 Threats to Childhood in Canada*.

Document consulté en 2022. https://childrenfirstcanada.org/wp-content/uploads/2022/09/RC2022_CFC_RC-Report_09-02.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

4 Gouvernement de l'Australie, Commission nationale sur la santé mentale, *National Children's Mental Health and Wellbeing Strategy*. Document consulté en 2022.

<https://www.mentalhealthcommission.gov.au/projects/childrens-strategy> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].